

Votre guide : Jonathan Lhoir
Photographe professionnel et naturaliste
Contact : jonathan@unoeilsurlanature.com
Téléphone : +33 (0) 6 87 29 60 23



LES VOYAGES PHOTO DE PEDIBUS

Pologne – Voyage photo faune des Carpates

Admirez la vie sauvage et l'ambiance automnale polonaise



Durée : 8 jours.

Lieu du séjour : Pologne – Carpates.

Nombre de participants : Minimum 2 – maximum 3.

Tarif : 2100€.

Dates 2025 : Du vendredi 31 octobre au vendredi 07 novembre 15h00.

Thématiques : Paysages – ambiances automnale – faune sauvage.

Début de prise en charge : Aéroport de Cracovie en début d'après-midi du J1.

Fin de prise en charge : Aéroport de Cracovie en milieu de journée du J8.

Présentation du séjour

Ce voyage photo est probablement celui qui correspond le mieux au souhait de vivre un séjour naturaliste ! Même si c'est bel et bien la photographie qui motivera notre envie de découvrir ces contrées slaves, il n'en reste pas moins que nous évoluerons sur le terrain tels des naturalistes assoiffés de découvertes et d'observations ! Les Carpates regorgent de trésors cachés qui ne demandent qu'à être observés, découverts avec respect et patience. Le loup, l'ours ou encore le lynx hantent ces forêts et à chaque instant nous serons susceptibles de croiser leur regard. C'est donc dans cet atmosphère que nous irons photographier les paysages, les ambiances automnales et la faune de ces forêts polonaises. Un voyage durant lequel nous serons les sens en éveil afin de capter la moindre opportunité photographique et de vivre la moindre rencontre 100% sauvage.

Les apports photo

Comme souvent lors de mes voyages photo, j'essaye d'aborder de nombreuses thématiques afin que chacun puisse découvrir, apprendre et peaufiner ses propres compétences de photographe et de naturaliste. Ce séjour-ci fait partie des plus diversifiés au regard des différentes thématiques abordées. Nous ferons majoritairement de la photographie de paysage avec des focales courtes mais aussi de la photographie de scènes plus intimistes, liées aux conditions météorologiques ou de lumière. Nous aurons, je l'espère, également l'occasion de faire de la photographie animalière ainsi que de la macrophotographie !

L'avis de votre guide

« Quoi de plus magique pour un naturaliste de trainer ses guêtres dans des forêts susceptibles de vous offrir une rencontre sauvage avec le loup, la chouette de l'Oural, le pic à dos blanc ou encore le mythique lynx ? ».

Jonathan Lhoir

Votre guide

Jonathan est avant tout un naturaliste et un photographe passionné. Diplômé en sylviculture et environnement, il a acquis au fil de ses diverses expériences professionnelles des compétences fortes dans de nombreuses disciplines telles que l'entomologie, l'ornithologie ou encore la botanique. Aujourd'hui, photographe professionnel, il utilise la photographie comme support afin de communiquer son engagement pour la protection de la nature. Conférencier, membre de jury, exposant, auteur de divers ouvrages, ses photographies sont également primées et publiées à travers l'Europe.

Vous aimerez

- Les odeurs et les couleurs de la hêtraie
- Le vent dans les chaumes
- Le nombre de participants limité à 3
- Envisager croiser le regard du loup, du bison ou de la chouette de l'Oural
- Les pierogis et le goulash polonais



Votre voyage jour par jour

Jour 1 – En début d’après-midi nous nous retrouvons à l’aéroport de Cracovie. De là, nous prendrons la route vers les Carpates situées à 4h30 de route. Arrivée en fin de journée à notre hébergement. Une fois posés, nous ferons une présentation du voyage et tour de table des participants. Repas du soir au restaurant et repos après cette journée de trajet.

Jour 2 – Avant l’aube, nous partirons sillonner la campagne et les versants des montagnes à la recherche des grands mammifères qui vivent dans le secteur. Après quelques heures de recherches intensives nous rentrerons à l’hébergement prendre notre petit-déjeuner. Suivra un point théorie qui nous permettra d’aborder l’ensemble des fonctionnalités de votre matériel photo et de parler des réglages que nous utiliserons durant ce séjour. Un fois ce point terminé nous retournons sur le terrain dans une forêt proche de notre hébergement afin de capter les ambiances automnales. Prises de vue jusqu’au crépuscule et repas du soir au restaurant.

Jour 3 – Comme la veille, nous consacrerons le début de matinée à la recherche et à la photographie de la faune. Retour à l’hébergement en milieu de matinée, petit déjeuner et une fois le ventre plein nous partons à nouveau sur le terrain et ce jusqu’à la fin de journée ! Repas du soir au restaurant et retour à l’hébergement.

Jour 4 – Nous gardons le rythme : Debout très tôt, recherches, photo, petit-déjeuner ! Aujourd’hui nous prenons le temps de faire une séance d’analyse et de critique d’images. Pendant cet exercice important nous passerons en revue quelques-unes de vos images réalisées lors de ce début de séjour. Ce moment est une très bonne occasion pour reparler de cadrage, de profondeur de champ, de positionnement ou encore des messages que vous souhaitez faire passer dans vos images. En milieu d’après-midi, retour sur le terrain jusqu’au coucher du soleil.

Jour 5 et 6 – Nous consacrerons le début de matinée à la recherche et à la photographie de la faune. Retour à l'hébergement en milieu de matinée, petit déjeuner et une fois le ventre plein nous partons à nouveau sur le terrain et ce jusqu'à la fin de journée ! Repas du soir au restaurant et retour à l'hébergement.

Jour 7 – Pour notre dernière journée entière de prises de vue nous partirons à l'aube pour profiter de cette ultime chance de voir de la grande faune. Petit-déjeuner en milieu de matinée suivie d'une séance d'analyse/critique d'images. Dans l'après-midi nous retournons sur le terrain pour assister à notre dernière soirée dans les Carpates !

Jour 8 – Tôt le matin nous partirons afin de rejoindre l'aéroport de Cracovie.

A noter : Ce programme est donné à titre indicatif. La nature et les aléas divers nous imposeront peut-être de nous adapter (conditions météo, état du terrain, niveau des participants, contraintes opérationnelles). En tant que responsable du groupe, votre guide photographe sera seul juge pour modifier si besoin ce programme, pour raison de sécurité et ou pour le bon déroulement du voyage.



Conditions du séjour

Hébergement : Maison d'hôtes en base chambre twin – Chambre individuelle en supplément (350€).

Transports : Véhicule 5 places type break.

Repas : Matin/Midi à la maison d'hôtes, repas du soir au restaurant.

Condition physique : Ce séjour nécessite d'avoir une capacité physique vous permettant d'effectuer quelques marches prolongées (4-5h/jour) avec un sac à dos photo et un dénivelé approx de 500m.

Climat : Les conditions peuvent parfois être rudes et les écarts de températures importants.

Décalage horaire : Pas de décalage horaire (GMT +1).

Formalité : Il n'y a pas de formalité particulière à effectuer pour aller en Pologne. Une pièce d'identité valable 6 mois après la fin du séjour est suffisante.

Monnaie : Attention, la monnaie locale est le Zloty. Le taux de change est de 1€ = 4,25 zlotys

Préparer votre séjour

Documents :

- document d'identité (Passeport fortement recommandé vu la proximité avec l'Ukraine et les contrôles sur la bande frontrière)
- documents importants numérisés ou imprimés (billets d'avion)
- contrat d'assurance

Bagages :

- un sac de voyage souple destiné à voyager en soute.
- un sac à dos photo compatible avec les normes « bagage cabine ».

Matériel photo et accessoires :

- un appareil photo reflex ou hybride
- objectifs (téléobjectifs >400mm / télézoom type 70-200mm / grand-angle type 14-35mm)
- plusieurs batteries + chargeur
- cartes mémoire
- filtres (polarisant/gris neutre)
- pc portable
- trépied ou monopode
- jumelles et/ou longue vue
- lampe frontale et/ou lampe torche

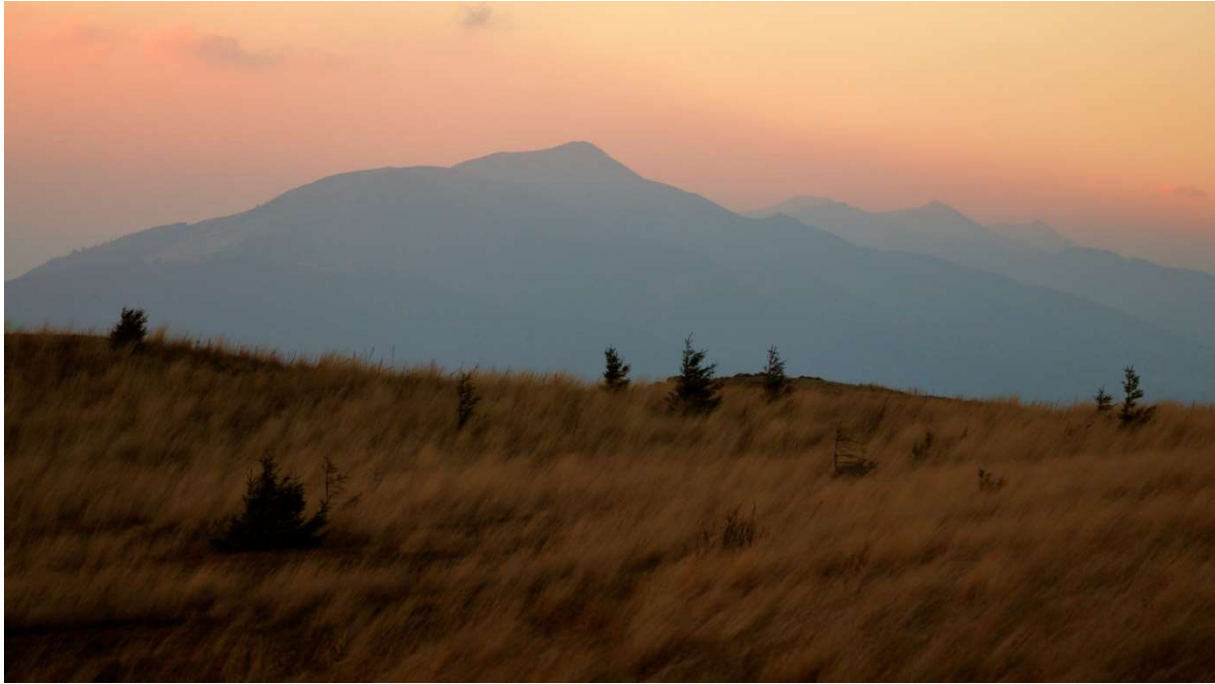
Vêtements :

- doudoune en plume ou polaire
- pantalon et short de rando
- veste imperméable et chaude
- une paire de chaussures de rando
- surpantalon imperméable
- lunettes de soleil et casquette
- poncho

Veillez veiller à n'emporter que des vêtements foncés, discrets et adaptés à la recherche d'animaux sauvages et à la balade en forêt. Si besoin, n'hésitez pas à solliciter votre guide pour avoir des conseils.

Santé et pharmacie personnelle :

Une visite chez votre médecin est conseillée pour faire le point sur votre état de santé général et votre capacité à voyager dans les conditions indiquées dans la partie « Conditions du séjour ».



Informations pratiques

Pour vous rendre sur place :

Rendez-vous à l'aéroport de Cracovie entre 15h et 17h. Nous vous recommandons de demander la confirmation du départ du séjour à l'agence avant de prendre vos billets d'avion/train. Par ailleurs nous vous demandons de consulter votre guide avant d'acheter votre billet d'avion/train, afin de vous assurer de la conformité de vos horaires avec le planning du séjour prévu par le guide.

Tarif : 2100€.

Le tarif comprend :

- Le transport durant l'entièreté du séjour
- Les repas du J1 soir jusqu'au J8 midi
- L'encadrement par un photographe professionnel
- L'hébergement tel que décrit dans la partie « Conditions du séjour »

Le tarif ne comprend pas :

- Les billets d'avion/train
- Le supplément chambre individuelle : 350 €
- Les boissons alcoolisées, pourboires et dépenses personnelles
- Les différentes assurances proposées (voir partie Assurances)
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « le tarif comprend »

Accompagnants non-photographes

Les conditions matérielles de ce séjour ne permettent pas de pratiquer un tarif accompagnant différencié. Les accompagnants non-photographes, occupant une place du séjour, voyagent au même tarif que les photographes et bénéficient des mêmes prestations.

Précisions importantes : La présence d'accompagnant non-photographe sur le terrain est laissée à l'appréciation du guide, dans la mesure où elle n'interfère pas avec sa disponibilité, sa mission d'encadrement du groupe de photographes et aux conseils individualisés pendant les séances de prise de vue sur le terrain.

Il vous appartient de contacter le guide avant votre inscription pour avoir toutes les précisions nécessaires relatives aux conditions de voyage des accompagnants non-photographes, qui sont spécifiques à chaque séjour.

Inscription

Votre inscription est à effectuer auprès de notre agence Un Œil sur la Nature.

Avant votre inscription merci de prendre contact avec votre guide photographe qui vous communiquera la référence de votre séjour et la procédure pour vous inscrire.

Jonathan Lhoir - jonathan@unoeilsurlanature.com - +33 (0) 6 87 29 60 23

Modalités de paiement

A votre inscription, vous verserez un acompte de 30 % du montant du séjour avec options + le montant total de l'assurance. En cas d'inscription à moins de 45 jours du départ la totalité du prix du séjour doit être réglée en une fois à l'inscription. Vous pouvez payer les montants à régler pour votre séjour :

- Sur le Site : par carte bancaire ;
 - A distance : par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre d'Un Œil sur la Nature.
- A moins de 45 jours avant le départ, le paiement devra obligatoirement s'effectuer par virement ou par carte bancaire. Le paiement par chèque est accepté jusqu'à 30 jours avant le départ.

Pour tout paiement dont le montant est validé et encaissé par Un Œil sur la Nature, une facture sera adressée à la personne signataire du formulaire de réservation à J-7 de la date du départ du séjour.

Tout retard dans le paiement de toute somme au titre de votre séjour à 14 jours du départ pourra être considéré comme une annulation de votre fait pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation ci-après. A noter que dans ce cas si vous avez souscrit à notre assurance, Assurinco ne prend pas en charge ce motif d'annulation.

Annulation

Annulation par le client :

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre voyage, vous devez nous informer et informer votre compagnie d'assurances par tout moyen écrit, le plus rapidement possible, afin d'avoir un accusé de réception. Nous vous conseillons de prévenir votre assurance le plus tôt possible suite à la survenance du fait générateur de cette annulation. Attention, c'est la date de réception de l'écrit par l'agence qui sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation.

En cas d'annulation de votre part, la date prise en compte pour la facturation des frais d'annulation est la date de réception de l'écrit par Un Œil sur la Nature. Les frais d'annulation à votre charge sont les suivants :

- à plus de 60 jours avant le départ : 10 % du montant total du voyage
- de 60 à 31 jours avant le départ : 30 % du montant total du voyage
- de 30 à 15 jours avant le départ : 50 % du montant total du voyage
- de 14 jours au jour du départ : 100 % du montant total du voyage

Si vous avez souscrit à notre assurance Multirisques alors ces frais d'annulation vous seront remboursés par Assurinco, déduction faite des frais forfaitaires et du montant des assurances, et après étude de votre dossier si votre cas d'annulation est prévu dans les clauses du contrat d'assurance et si votre facture est soldée dans son intégralité.

Annulation par Un Œil sur la Nature :

Un Œil sur la Nature se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (nombre minimum précisé dans la fiche technique) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour (conditions météo exceptionnellement défavorables, raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs ou à l'injonction d'une autorité administrative, etc.).

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de 2 à 6 jours

Si l'ensemble des participants l'accepte, le séjour pourra être maintenu moyennant un supplément de prix calculé par Un Œil sur la Nature en fonction du nombre de participants. Dans le cas contraire, vous serez remboursé intégralement, sans autres indemnités.

Le remboursement s'effectue par virement, selon les modalités que vous avez choisies. En cas de remboursement par chèque, il vous sera envoyé par courrier avec accusé de réception à l'adresse renseignée dans votre fiche d'inscription.

Les frais extérieurs au voyage souscrit chez Un Œil sur la Nature et engagés par le client tels que les frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage, les frais d'hébergement avant ou après le séjour, les frais de retour au domicile, les frais d'obtention des visas, les frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

Assurances

Conformément à la réglementation de notre profession, Un Œil sur la Nature est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, **chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.**

Par ailleurs, Un Œil sur la Nature vous propose **trois formules d'assurance** pour garantir votre séjour. Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.unoeilsurlanature.com ou sur demande. Nous vous invitons à les lire attentivement. L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription. Dans les assurances proposées, la prime d'assurance, les frais engagés extérieurs au séjour (les titres de transport, les frais de visa, etc.) ne sont remboursables ni par Un Œil sur la Nature ni par l'assureur.

Nos trois formules au choix :

- Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).
- Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).
- Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).

- ***Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).***

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

Assistance rapatriement :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement ou transport sanitaire si vous êtes blessé ou malade pendant le séjour,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'assistance juridique à l'étranger.

Responsabilité civile – vie privée à l'étranger :

- Dommages corporels, matériels et immatériels,
- Défense de vos intérêts : défense pénale et recours suite à accident,
- Action amiable ou judiciaire en cas de litige.

Extension épidémie - pandémie :

- Téléconsultation avant le départ,
- Rapatriement médical,
- Frais médicaux hors du pays de résidence suite à maladie,
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine,
- Retour impossible suite à annulation de vol.

- ***Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).***

Cette assurance comprend le remboursement des sommes engagées en cas d'annulation pour les causes suivantes :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...,
- L'annulation pour causes dénommées :
 - Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnels, dommages au véhicule avant le départ. Une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, le vol des papiers d'identité dans les 4 jours avant le départ, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Garantie bagages :

Couvre vos bagages et objets précieux (y compris votre matériel photo à hauteur de 50% du capital) contre le vol, la destruction totale ou partielle, la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport. Franchise de 30€ par personne.

Garantie épidémie :

- Annulation pour maladie grave (y compris suite à épidémie ou pandémie), accident corporel grave ou décès, y compris les suites, séquelles, complications ou aggravation d'une maladie ou d'un accident, constatés avant la souscription de votre voyage,
- Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température par les autorités sanitaires du pays de départ ou la compagnie de transport avec laquelle vous voyagez,
- Annulation en cas d'absence de vaccination

- **Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).**

Intègre les garanties suivantes :

- Garantie annulation toutes causes justifiées,
- Garantie Bagages,
- Retard de transport (maximum de 50 à 100€ par personne),
- Garantie interruption de séjour et d'activité : interruption de séjour suite à rapatriement médical (plafond 30 000€); interruption d'activité en cas de maladie sur place ne nécessitant pas de rapatriement (100€/jour, max de 3 jours),
- Garantie assistance rapatriement,
- Responsabilité civile – vie privée à l'étranger,
- Extension épidémies et pandémies.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes

bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie « frais de recherche et secours ».

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du séjour.

Important : En cas de non-souscription à l'une des assurances citées ci-dessus, nous vous demanderons de nous communiquer avant le départ les coordonnées précises de votre assurance personnelle avec numéro de police, nom de l'assureur et numéro de téléphone d'assistance ainsi qu'une personne de contact. En cas de sinistre, nous pourrions ainsi contribuer à mettre en jeu vos garanties d'assurances si vous n'êtes pas en mesure de le faire vous-même.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

2243 route du pré – 73340 – Aillon le Vieux

SARL au capital de 12 000€ – 920 589 124 RCS Chambéry

Siret 92058912400014 – TVA FR68920589124

Immatriculation tourisme IM073220007

RCP Hiscox SA, 38 av de l'Opéra, 75002 Paris

Garantie Groupama 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris

contact@unoeilsurlanature.com – www.unoeilsurlanature.com

Version du 28/07/2024